

Une vie source de romans

Conducteur de bus, Joao Paca Manuel Sebastiao a édité trois livres qui retracent son parcours migratoire sinueux. De l'Angola à la Suisse...

«C'était le soir de Noël 2010, je conduisais la ligne 7, j'étais au terminus de Val-Vert et l'idée m'est tombée dessus, comme un cadeau: il faut que j'écrive ce que j'ai vécu.» Joao Paca Manuel Sebastiao raconte ce moment béni, des étincelles dans les yeux. S'ensuivent des pages et des pages d'écriture, chaque fois qu'il a un moment, surtout le matin avec un café, entre son travail de conducteur de bus à Lausanne, ses quatre enfants et son épouse. «Quand j'ai commencé, j'ai été très étonné de ma facilité à écrire et de la manière dont les souvenirs me revenaient», raconte-t-il, comme surpris encore. «Mémoires d'un Inconnu», une autobiographie écrite en portugais, sort en 2012. Le deuxième tome, rédigé directement en français, est publié l'année suivante. Il y a quelques mois, c'est «Méfiance» qui a vu le jour. Un roman cette fois, mais qui se nourrit principalement de ses expériences d'intégration.



Joao Paca Manuel Sebastiao a été transformé par l'écriture, qui lui a permis de s'alléger de son passé douloureux.

Enrôlé de force

Sa vie est, en soi, un roman. Tour à tour pétri d'aventures difficiles et lumineuses, cruelles et solidaires. Joao naît au Nord de l'Angola en 1971, quatre ans avant l'indépendance de son pays et le début d'une guerre civile fratricide. Enfant, il est déjà doué pour les mots: il apprendra à lire et à écrire, seul, avant même son entrée à l'école. A cette époque, loin de lui l'idée de devenir écrivain et, de surcroît, dans la langue de Molière. «Je voulais travailler dans l'usine où l'on mettait les sardines en boîte. J'adorais en manger!», se remémore-t-il en riant. Mais la réalité de son pays laisse peu de place au rêve. A 17 ans, il choisit de devenir instituteur brigadiste pour échapper à l'armée. En vain. Peu de temps après, il est enrôlé de force et envoyé dans un camp à Cabinda, une enclave entre le Congo, le fleuve du même nom et l'océan. Une prison à ciel ouvert. Un enfer. «C'était la survie. Comme toute armée, celle-ci nous apprenait à tuer. Je me souviens que nous devions surveiller un pont, de 20h à 5h du matin, et on nous disait de tirer sur qui-conque passerait par là. Même si

c'était un enfant ou une femme... Heureusement, je n'ai jamais vu personne. Nous ne voulions pas de cette guerre inutile.»

Désertion et exil

En 1990, il déserte grâce à l'aide de footballeurs congolais, rejoint Luanda et s'y cache pendant une année, vivant dans la peur d'être retrouvé et torturé. Grâce au soutien de sa famille et d'amis, il réussit à quitter l'Angola pour le Portugal. Mais, à son arrivée à Lisbonne, n'ayant que dix dollars en poche, et malgré son visa touristique, il est refoulé par manque de garantie financière. Le soir-même, il est reconduit dans un avion, avec d'autres compatriotes. «Quand les douaniers sont sortis pour aller chercher un autre groupe de migrants, passé l'étonnement, on a quitté l'avion et on a couru, couru, couru en direction d'une petite forêt. On a passé un grillage, dont le barbelé était autant de petites lames qui nous tranchaient les mains, et on s'est retrouvé sur une route. On a pu arrêter un taxi - que j'ai pris d'abord pour la police car il avait une lumière sur le toit - qui nous a conduits au centre-ville», se souvient Joao, comme d'une petite

aventure, presque banale. «Après ce que j'ai vécu à l'armée durant 8 mois, tout le reste est léger à côté.» S'ensuit du travail sur des chantiers, puis le refus de sa demande d'asile. Comme beaucoup d'autres compatriotes à cette époque, menacé d'expulsion, il prend les devants et décide de partir pour l'Angleterre. Sur le chemin, il sera arrêté en France et renvoyé à Luanda.

Asile en Suisse

Le retour forcé dans son pays se fait à un moment de «paix timide», mais il se sent toujours en danger. Un retour en Europe s'impose. En 1994, il finit par déposer une demande d'asile à Genève. Un permis F, un mariage, un divorce, un emploi comme chauffeur poids lourds plus tard, Joao, à force de persévérance, a trouvé une stabilité. Depuis dix ans, il est conducteur de bus, un métier qui lui permet de subvenir aux besoins de sa famille, de penser et d'écrire dans sa tête, mais aussi d'être proche des gens. «J'aurais aimé faire l'université, mais là je suis à l'université de la vie», dit-il avec le sourire. Une école pas toujours bon enfant, lorsqu'il se fait traiter de «sale nègre», entre autres insultes ra-

cistes. «Avant d'écrire mes livres, cela me blessait, et longtemps! Il m'arrivait ensuite de me décharger sur mes proches. Maintenant j'arrive à prendre cela à la légère et à l'utiliser pour écrire. Je ne suis plus le même homme. Ecrire m'a fait l'effet d'une thérapie. Sans cela, je crois que mon passé aurait pu me détruire.»

Le deuxième tome de «Méfiance» est pratiquement terminé et l'histoire pourrait bien continuer. «J'ai encore beaucoup à dire sur l'évolution des habitants de mon village imaginaire confronté à l'ouverture d'un centre pour requérant d'asile.» Pour l'auteur, si la méfiance est naturelle au départ, il faut aller à la rencontre des autres, apprendre à les connaître. «En parlant d'intégration, ma mère me disait: si l'on va dans un pays où les habitants n'ont qu'une jambe, il faut s'en couper une!» Par bonheur Joao a gardé les siennes...

Aline Andrey ■

Joao Paca Manuel Sebastiao présentera ses livres lors de la Caravane des quartiers à La Bourdonnette à Lausanne, le vendredi 29 août à 18h et le samedi 30 août à 18h30.

communiqué

La lutte du SEV a payé: envolées les rentes volatiles

Une lutte de longue haleine débouche sur le but escompté: la Caisse de pensions CFF renonce à introduire les rentes variables. Le SEV s'est opposé de toutes les manières possibles à ces rentes volatiles et il a été finalement entendu.

Questionné sur l'introduction des rentes variables, le chef des CFF Andreas Meyer a expliqué le 14 juillet dernier dans une interview au *Tages-Anzeiger*: «Oui, on y renonce en tous les cas pour les prochaines années.» Andreas Meyer met ainsi un point final à une idée qui, dès le départ, allait dans la

fausse direction. Avec ces rentes variables, tous les risques de la caisse de pensions auraient été supportés par les assurés. Et surtout, cela aurait mis en péril la garantie des rentes existantes.

Le président du SEV Giorgio Tuti est soulagé: «les CFF ne doivent pas seulement rester un partenaire fiable pour leur personnel mais aussi pour leurs pensionnés!» Le SEV s'était opposé dès le début et à divers niveaux aux plans d'introduction des rentes variables. «Nous avons fait front contre les rentes volatiles sur le plan syndical comme politique, et les CFF n'ont pas pu se défilier.»

La Caisse de pensions CFF est actuellement dans de bonnes dispositions mais elle est tout de même menacée par la structure d'âges. Mais là aussi, il semble que les CFF aient su reconnaître les signes des temps, si l'on en croit les déclarations d'Andreas Meyer, lors de l'interview susmentionnée, au sujet de possibles contributions supplémentaires de l'entreprise à la caisse de pensions.

«C'était une lutte de l'ensemble du personnel et nous avons obtenu un bon résultat», conclut Giorgio Tuti.

SEV ■

courrier

Caisse maladie, le mirage de la concurrence

En prélude à la votation qui aura lieu le 18 septembre prochain ayant pour objet une caisse maladie publique, les opposants se montrent déjà très actifs en faisant valoir comme argument principal, le jeu de la concurrence qui rend l'assurance maladie plus efficiente.

Rien n'est plus faux. La concurrence n'a pas que des vertus, elle a surtout un coût vertigineux.

Pour l'exemple: chaque année, à l'annonce des augmentations de primes, les assurés peuvent changer de caisse maladie. Revers du système, cela induit des frais de dossier pour le changement de caisse maladie, ces derniers s'élèvent à environ 2 milliards par an.

Et pourquoi lorsqu'un assuré quitte sa caisse maladie pour une autre, les réserves constituées ne le suivent pas? Ce qui provoque une augmentation possible de sa prime, l'année suivante.

Autre chose, les caisses maladie se font une concurrence effrénée par voie publicitaire. Qui paye ces campagnes publicitaires?

Pour ajouter une ombre supplémentaire à ce sinistre tableau, on ne compte plus les démarchages téléphoniques intempestifs pour attirer de nouveaux assurés présentant de bons risques. C'est dire à quel point on se moque de la solidarité, à croire qu'il faudrait rayer ce mot du vocabulaire.

Le pire de tout est que 61 caisses maladie induisent autant de coûts que leur nombre. Ces 61 caisses maladie ont besoin pour fonctionner autant de directions et d'administrations, ce qui occasionne beaucoup de frais. Qui paye pour cela?

Une dernière chose, quand de nombreux cantons ont pendant des années payé en trop 1,7 milliard de francs aux caisses maladie, comment se fait-il que seuls 800 millions ont été ou seront remboursés aux lésés?

Résultat des courses, la concurrence en matière d'assurance maladie n'est qu'un mirage qu'il faut enterrer sans autre forme de procès.

Thierry Cortat, membre du comité régional d'Unia Transjurane, Delémont ■

Zoltán

les traits tirés

ISRAËL VEUT EN FINIR AVEC LE HAMAS À GAZA



Lecteurs écrivez-nous
Ce journal est le vôtre!

L'Événement syndical
Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

Vacances estivales

En raison des vacances scolaires, L'Événement syndical ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le 13 août.

La rédaction ■